



C'EST  
BON À

SAVOIR

L'INFO PRATIQUE  
DES LOCATAIRES

#1  
JUN 2024



## Vous informer, en proximité

J'ai le plaisir de vous adresser la première lettre "C'est Bon à Savoir", que j'ai voulu proche de vous et de la vie au sein des résidences de Pas-de-Calais habitat. Elle sera un lien nouveau entre nous, une façon simple de vous informer régulièrement et de vous accompagner dans votre quotidien, comme cette fois avec votre nouvel espace locataire et l'utilisation du chèque énergie pour le règlement des charges locatives, si celles-ci incluent du chauffage collectif. Je vous en souhaite une bonne lecture.

**Jean-Louis Cottigny**  
Président de Pas-de-Calais habitat

## DÉCOUVREZ ET CRÉEZ VOTRE NOUVEL ESPACE LOCATAIRE

Depuis le 5 mars dernier, pour faciliter vos démarches, Pas-de-Calais habitat a mis à votre disposition un nouvel espace personnel en ligne, accessible depuis notre site internet : [www.pasdecalais-habitat.fr](http://www.pasdecalais-habitat.fr) Il donne accès à un grand nombre de services :

- Consulter votre compte locataire
- Télécharger votre avis d'échéance
- Obtenir un relevé de compte
- Mettre en place un prélèvement automatique
- Payer votre loyer par carte bancaire de manière sécurisée
- Solliciter une demande technique

**Connectez-vous sur**  
[www.pasdecalais-habitat.fr](http://www.pasdecalais-habitat.fr)  
→ rubrique Espace locataire

Cliquez sur : **Créez votre espace locataire.**

**Attention : vous devez créer un nouveau compte** même si vous en possédez déjà un. Vous ne pourrez pas vous connecter avec vos anciens identifiants/mot de passe.



L'application mobile est  
disponible sur les stores



## LE CHÈQUE ÉNERGIE, UN NOUVEAU MODE DE PAIEMENT DE VOS CHARGES LOCATIVES

Les chèques énergie ont été envoyés tout au long du mois d'avril. Si vous êtes éligible, vous l'avez reçu automatiquement par courrier, à la dernière adresse indiquée à l'administration fiscale.

Comprise entre 68 et 277 € selon les revenus et la composition familiale, cette aide permet de payer les factures d'énergie (gaz, électricité, fioul...).

Grande nouveauté 2024 : si vous êtes bénéficiaire du chèque énergie et que votre résidence est chauffée collectivement, vous pouvez utiliser la somme perçue pour régler vos charges locatives. Pour cela, rien de plus simple : venez déposer votre chèque dans votre agence Pas-de-Calais habitat.

Pour rappel, le chèque énergie 2024 est utilisable jusqu'au 31 mars 2025.



**89%** DES LOCATAIRES SONT SATISFAITS DE PAS-DE-CALAIS HABITAT\*

\*Enquête menée par l'Union Régionale pour l'Habitat des Hauts-de-France auprès de 2 400 locataires de Pas-de-Calais habitat



Flashez ce QR-Code pour en savoir plus



Point dialogue | 03-21-62-62-62  
NUMÉRO NON SURTAXÉ

[www.pasdecalais-habitat.fr](http://www.pasdecalais-habitat.fr)



## LE POUVOIR DE LA TERRE

**Biodiversité, jardins partagés... ces thèmes poussent sur plusieurs communes du bassin minier. Dans le quartier République à Avion, les habitants peuvent désormais profiter d'un coin de verdure en bas de leur résidence.**

Le terrain situé rue Courbet, entre les bâtiments les Pâquerettes et les Perce-neige, a été aménagé en un jardin accueillant.

Des arbres fruitiers tels que des pommiers, des pruniers, des poiriers, ainsi que des cassis, des framboisiers et des groseilliers à maquereau ont été plantés en début d'année avec l'aide des habitants.

Pas-de-Calais habitat est partenaire de ce projet aux côtés de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et de la ville d'Avion. L'association Les Anges Gardins en est l'opératrice. Celle-ci anime des ateliers gratuits et ouverts à tous, tous les 15 jours : plantation de plants de légumes, d'arbustes ou encore fabrication d'Hôtel à insectes. L'objectif est de permettre à tous les volontaires de donner vie à ce vaste jardin et d'en profiter pleinement.

Roland, enraciné dans le quartier depuis 45 ans, s'est engagé avec enthousiasme dans ce projet collaboratif.

Si comme lui, vous avez envie de jardiner, de profiter d'un coin de verdure, ou avoir plus de renseignements sur les activités à venir, **contactez Laurane pour Les Anges Gardins au 06 28 63 02 37 ou rendez-vous en agence !**



**Roland appliqué à la plantation de fruitiers.**



## CHANGEMENT DE GAZ DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

En 2024, une partie des Hauts-de-France change de gaz. GRDF doit régler les appareils alimentés en gaz naturel des consommateurs.

**Si votre ville est concernée, vous serez contacté par un technicien GRDF afin qu'il effectue ce réglage.**

**Cette opération est gratuite.**

**Soyez vigilant : si le réglage n'est pas fait, GRDF coupera l'alimentation gaz lors du changement.**

Plus d'infos



## VOTRE AGENCE

**Boulevard Anatole France, quartier de la République à Avion**

Pas-de-Calais habitat compte désormais 31 agences et 10 points de contact proches de chez vous. Au sein des agences, les responsables d'agence, conseillères logement et conseillères sociales vous reçoivent, avec ou sans rendez-vous.

### Horaires d'ouverture :

- Lundi de 13h à 17h
- Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Jeudi de 8h30 à 11h
- Vendredi de 9h à 12h



**Votre responsable d'agence (par intérim) : Samuel Gasteau**

Avec l'équipe de proximité, il est le garant de la qualité de service et vous apporte des réponses adaptées aux questions concernant le quartier, la résidence, votre logement.

### Votre conseillère logement vous reçoit lors de ses permanences sur rendez-vous :

- Lundi de 14h15 à 16h15

Elle vous accompagne tout au long de votre parcours locatif, depuis la demande initiale jusqu'à l'entrée dans votre nouveau logement.

### Votre conseillère sociale vous reçoit lors de ses permanences :

- Mardi de 10h à 12h
- Jeudi de 10h à 12h

Elle vous accompagne en cas de difficultés de paiement du loyer, vous conseille et vous oriente, si besoin, vers les structures partenaires adaptées.



**Pour prendre rendez-vous avec votre responsable d'agence, votre conseiller(e) logement ou votre conseillère sociale : ☎ 03 21 62 62 62**

**Pour vos demandes d'intervention technique relatives au contrat multiservices dont vous bénéficiez pour votre logement :**



03 21 21 93 10  
monlogista.fr